

# LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 5 - No. 142 - Vendredi, 16 Décembre 1910

Abonnement: \$5.00 par an. 1 cent le numéro.  
Tarif d'annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C<sup>ie</sup> Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville

## UN JOLI COUPLE

A propos de deux articles parus dans le "Devoir" de samedi dernier

Un des éphèbes du Devoir commence ainsi un article intitulé *La Peur*: "Est-ce bêtise, platitude, courtoisie ou esprit de servitude? Je l'ignore".

Qu'il l'ignore, cela se conçoit facilement. Car il ignore tout. Il écrit "comme un pied" et pense comme deux. Son ignorance est plus grande que le monde. Aussi bien, s'il ne s'agissait que de lui, pourrions-nous dire sans hésiter: c'est le seul qualificatif qui lui convienne. Comme élévation, il n'atteint même pas la platitude. S'il courtise quelque chose, c'est la fleur du bourrasme, la cr... chère au Maître. Et s'il a quelque chose de la servitude, ce n'est certainement pas "l'esprit". Mais, il n'a pas peur, lui: il ne voit jamais le danger, il lutte avec tout le courage des irresponsables.

Et à propos de quoi vous parle-t-il peur? Voici comment il s'explique; laissez-lui la parole, car essayer de traduire sa pensée (?) ne serait pas chose facile: — "Certains politiciens, même des hommes d'affaires sérieux, croient à l'isolement de la province de Québec, si seulement les Canadiens-français se refusent à plier la tête sous la pression impérialiste et contrecarrent la politique navale de la combinaison Grey-Laurier-Borden".

Imaginez maintenant que les personnages incriminés sont "Ministres et députés conquis aux idées de Chamberlain". Et vous avez tout le noeud de la situation.

Nous ne voyons pas bien ce que "les idées de Chamberlain" peuvent avoir à faire ici, quelle influence elles exercent sur notre politique. L'ancien ministre des colonies, ce nous semble, a trouvé en sir Wilfrid Laurier un adversaire plutôt qu'un partisan de ses opinions, et notre premier ministre, en élaborant sa politique navale, comme sa politique douanière, s'est inspiré de ce qu'il devait au Canada, et de ce que le Canada se devait à lui-même et à l'Angleterre, beaucoup plus que de ce que pouvait désirer le "Sage" de Birmingham. La création d'une marine canadienne a eu pour raison d'être le fait que l'Angleterre, ayant besoin de tous ses navires de guerre, nous a laissé le soin de défendre nos côtes en cas d'attaque. Mais, allez donc faire comprendre cela à un écrivain nationaliste: c'est de l'histoire, et les choses vraies ne sont pas faites pour ces oreilles-là.

Reste la fameuse "combinaison Grey-Laurier-Borden", le plus usé peut-être, et en tout cas le moins vraisemblable des arguments nationalistes. Du rôle Lord Grey, nous le dirons rien. M. Bourassa a déjà traité question de manière à nous donner pleine satisfaction: il a péroré sur le sujet, mais n'a rien établi. Or, ce que le Maître n'a pu prouver, le valet n'ira pas l'entreprendre. Seulement, ce a fait bien dans un article échevelé, "la combinaison Grey-Laurier-Borden"! cela donne à l'auteur l'occasion de dire, et de se faire accroire qu'il connaît, au moins de nom, de grands personnages. Il y avait autrefois un certain âne, dit âne de Balaam... Mais passons.

La combinaison "Laurier-Borden" est encore plus incroyable. Prétendre que deux hommes s'entendent pour proposer au pays deux politiques absolument opposées l'une à l'autre, c'est un tour de force que n'essaierait pas un écrivain ayant une réputation d'homme sérieux à conserver. Toute la philosophie nationaliste consiste à dire aux gens de la province de Québec: "N'acceptez ni l'une ni l'autre de ces deux politiques". Et en ce faisant, nos compatriotes voteraient assurément l'isolement de leur province. Si, en effet, le gouvernement Laurier était battu aux prochaines élections générales—ce que nous ne croyons pas possible—le pays adopterait nécessairement, par là, la politique de M. Borden—nous ne nous arrêtons pas, aujourd'hui, aux variations du chef de l'opposition—politique qui consiste à donner, en pur don, à l'Angleterre vingt-cinq millions de dollars pour construire des navires sur la protection dequels nous ne pourrions compter; politique qui nous forcerait à revenir au programme Laurier, ou à laisser nos côtes sans défense. C'est-à-dire que les vingt-cinq millions seraient donnés en pure perte, avec la perspective à peu près certaine d'avoir recours à de nouvelles dépenses; tandis que le projet du gouvernement libéral nous donne une marine qui sera complètement et exclusivement nôtre et crée dans le pays une nouvelle industrie d'une importance indiscutable et ouvre de nouvelles professions aux fils du Canada.

En répudiant les deux politiques, la province de Québec se mettrait en travers du reste du pays, qui devra nécessairement opter pour le plan Laurier ou pour le plan Borden. Et un plébiscite aurait le même résultat, s'il signifiait quelque chose. Ce serait donc décréter l'isolement de la province de Québec dans la Confédération Canadienne.

Nous n'avons pas peur, cela va sans dire. Nous croyons que la province de Québec, pleinement renseignée sur la politique navale du gouvernement, approuvera encore une fois cette politique, de concert avec les provinces-soeurs, ou du moins avec l'immense majorité d'entre elles. Nous n'avons pas peur, nous les libéraux, parce que nous avons trop de confiance dans le jugement sobre des électeurs de notre province, pour croire qu'ils veuillent faire bande à part dans le pays. Nous aurions tout lieu de nous effrayer, cependant, s'il était possible de concevoir que l'idée nationaliste pût prévaloir dans la province de Québec. Ce serait l'isolement complet, l'anéantissement de l'influence de nos compatriotes dans le Dominion, le déchaînement d'une guerre de races dont nous ne pourrions sortir que vaincus, écrasés, soumis, cette fois, à des conquérants qui n'auraient plus aucune raison de nous ménager. Voilà ce que veulent nous donner les nationalistes. Ils l'ont déjà essayé, et on se souvient encore du tolle général soulevé dans toute la presse du pays, quand un jeune scribe du Devoir— n'est-ce pas le même que l'auteur de l'article qui nous occupe?— a proposé aux Canadiens-français de boycotter les banques anglo-canadiennes. M. Bourassa fut obligé, pour essayer de rallier l'effet de ce "boulet de canon fait de bonne vieille étoffe

de du pays", d'avouer qu'à titre de directeur responsable de son journal, il ne savait pas ce qui s'y écrivait.

M. Jean Prévost a entrepris de faire l'histoire des journaux "à l'engrais". C'est dans le Devoir, naturellement qu'il écoule sa prose, dans le journal des nationalistes qui se sont vantés de l'avoir forcé à sortir du cabinet Gouin, et qui l'ont affublé du sobriquet de "Jean-Sans-Tête". Et sa tête, si on en juge par son dernier écrit, M. Prévost ne l'a pas encore retrouvée, en dépit des efforts de M. Bourassa pour le réhabiliter.

M. Prévost entreprend une série d'articles dans laquelle il prétend établir que certains journaux favorisés ont reçu certaines sommes du gouvernement provincial en échange de leurs adulations. L'ancien ministre remonte jusqu'à 1905. Mais il était alors dans le cabinet. Que n'a-t-il protesté, s'il croyait que cet argent fut donné mal à propos et au détriment de la province? Était-il alors complice des actes dont il se plaint, ou bien lui a-t-il fallu perdre la tête pour devenir honnête homme? Ou bien encore, agit-il toujours dans un esprit de vengeance quand il dénonce des choses qu'il a approuvées dans le temps?

Si Monsieur Prévost tient tant à faire des révélations, il a un autre champ d'action où il pourrait faire la lumière sur certains points obscurs de son passage au ministère. Pourquoi ne nous raconte-t-il pas en détail son fameux voyage en Belgique, au sujet duquel le Nationaliste lui a à maintes reprises demandé des explications en insistant sur la façon dont il a passé certains jours, aussi soucieux pour le moins, de son plaisir que des intérêts de la province. (On remarquera que nous n'affirmons rien; nous ne faisons que reprendre l'idée du Nationaliste.)

Et si M. Prévost est trop modeste pour nous parler de lui-même, ne pourrait-il pas persuader à son ami M. Bourassa de nous dire enfin ce qu'il a fait, à Washington, de certaine somme appartenant au pays, qu'il a dépensée pour ses fins personnelles, et dont il a toujours refusé de rendre compte au Parlement, déclarant que cela ne regardait pas les *Canadiens*.

Un critique aimable, parlant des connaissances étendues et de la mémoire prodigieuse de lord Macaulay, disait: "C'est un livre en culottes". Au Devoir, nous avons mieux que cela: l'ignorance en pantalons, et l'impudeur en... déshabillé.

AJAX.

## LA JEUNESSE LIBERALE DE QUEBEC

### Mémorable séance

#### Six ministres présents

L'Association de la Jeunesse Libérale de Québec a inauguré, hier soir, ses magnifiques salles de l'Auditorium avec toute la solennité des plus belles assemblées déléguées.

Tous les ministres provinciaux actuellement en ville étaient présents accompagnés d'un nombreux groupe de députés et de citoyens en vue; entre autres MM. Cyrille Delage, Eugène Leclerc, Louis Létourneau, C. Blouin, J. B. Carboneau, J. N. Francoeur, députés provinciaux; MM. Louis Belcourt, d'Ottawa, le Dr Masson-Fortier, Adjoint Amyot, Albert Demers, J. P. Geoffrin, le Dr Savard, H. d'Hellencourt, Jos. Bussières, F. X. Pétitclerc, etc.

Les 300 membres jusqu'ici inscrits s'étaient fait un devoir d'être présents, à très peu exception près.

La séance, ouverte à 8 h. 30, a été un feu roulant de forte éloquence semée de traits spirituels. Rarement nous avons entendu une série de discours mieux balancés et d'un style plus châtié. Résumons-en au moins les points saillants.

Le président, M. Lucien Cannon après avoir remercié sir Lomer et ses collègues, explique la raison d'être de l'association, dont la fondation a été largement aidée par les députés MM. Ernest Roy, Arthur Laclanche, Jos. Turcotte et, ajouta-t-il, M. Philippe Paradis, qui n'est pas député, mais à qui plusieurs députés doivent leur élection (Appl.). L'Association est fondée pour démontrer que Henri Bourassa n'est pas le lion de la jeunesse comme on l'a dit, que son programme de rêves est accueilli comme il le mérite et que l'on veut une politique qui veuille dire quel que chose. Nous voulons surtout que la jeunesse étudie l'oeuvre des deux gouvernements et que les jeunes gens qui se disent libéraux sachent pourquoi ils le sont. M. Cannon termine par une délicate allusion au touchant éloge que Mgr Bernard vient de faire à sir Lomer. On applaudit à tout rompre.

Sir Lomer Gouin

Le premier ministre qui reçoit une longue ovation, dit que c'est une double fête pour lui et ses collègues de se retrouver en pleine jeunesse et de saluer la génération de demain. Les partis politiques sont une nécessité dans un pays comme le nôtre. Ceux qui se disent indépendants des partis, considé-

rez-les comme des adversaires. Défiiez-vous des poseurs à l'indépendance. Appelez-les comme vous voudrez, c'est toujours le parti conservateur. Lord Rosebery disait un jour: "I am a liberal because I want to be associated with the best men for the best work" (Appl.). Vous aussi, jeunes gens, vous êtes libéraux parce que vous êtes attachés aux meilleurs hommes pour des oeuvres plus fécondes et des tâches plus patriotiques. La gloire de votre parti, vous la devez à Ottawa, au meilleur homme qui ait jamais produit notre race et le Canada. Si, de la guerre civile au seuil de laquelle nous nous trouvions en 1896, le pays a passé à l'heure actuelle de paix et de concorde, c'est à sir Wilfrid Laurier qu'on le doit. (Long applaudissements). A Québec aussi, le parti libéral domine depuis quatorze ans et, si nous sommes au pouvoir, ce ne sont pas les nationalistes qui nous y ont portés, ce sont les vieux rouges.

Sir Lomer énumère rapidement les oeuvres fécondes et les tâches patriotiques de son gouvernement: éducation, \$400,000 sous les conservateurs, cette année \$900,096, l'an prochain au-delà de 1 million; écoles normales, écoles d'agriculture, écoles techniques, écoles de hautes études commerciales, école d'arpentage, écoles forestières, écoles de coupe; pas d'émigrants à 77 ets dans la piastrre; à chaque soleil de juillet depuis 1898, nouveaux surplus; en banque, au-delà de 2 millions de piastres.

Le premier ministre termine par une enlevante exhortation à la jeunesse. Conservez, dit-il, les croyances de vos pères, elles en sont dignes. Demain nous vous enverrons la citadelle où vous garderez le vieux drapeau libéral qui a essuyé bien des tempêtes, mais qui connaît les rayons de la victoire. (Applaudissements prolongés.)

L'hon. M. Allard

La séance de ce soir le reporte à trente ans en arrière, en une semblable réunion de jeunes au Club National de Montréal, où il faisait son entrée en même temps que son chef sir Lomer. Le patrio-

13 JOURS D'ACHAT 13  
Avant le Jour de l'An



## EPICERIES DES FETES A Des Prix Extra Spéciaux

Le Rayon des Epiceries vous offre pour Vendredi et Samedi des occasions exceptionnelles. Ceux qui viendront Vendredi auront le meilleur choix et éviteront les foules Samedi. Lisez chaque mot de ces descriptions:

- POUDRE À LAVER, marque spéciale, immense quantité pour Vendredi et Samedi. En Vente au Prix Spécial de 5 paquets pour... 16c.
- SUCRE GRANULÉ, blanc, quantité immense. En Vente Vendredi, 10 lbs pour... 47c.
- BEAU RIZ, grande quantité, prix du marché 6c la lb. En Vente Vendredi, la lb... 3c.
- BISCUITS REGAL, qualité splendide, bonne quantité. Vendredi, 3 lbs pour... 19c.
- BISCUITS "MONARCH", mélangés, prix du marché 15c. Vendredi 3 lbs pour... 32c.
- FÈVES DE BOULTER, boîtes de 2 lbs. En Vente Vendredi, 3 boîtes pour... 23c.
- FÈVES AU LARD, marque "Sir-dar", boîtes d'une lb. Prix du marché 6c. Vendredi 3 boîtes pour... 11c.
- CORN STARCH, marque spéciale, très bonne qualité. Vendredi, 3 paquets pour... 20c.
- MARINADES, grosses bouteilles de 10 onces, de valeur extra. Vendredi, la bouteille... 6c.
- TURCISH DELIGHT, frais et délicieux, venant d'être reçus. Vendredi, la lb... 15c.
- PLUM PUDDING "Alredde", forme convenable, prix du marché 15c le paquet. En Vente Vendredi, 3 paquets pour... 25c.
- CASSONADE BLANCHE, qualité No. 1, prix du marché 5c la lb. Vendredi 10 lbs pour... 44c.
- BISCUITS AU SODA, grande quantité, prix du marché 25c la boîte. Vendredi, la boîte... 22c.
- BISCUITS CHAMPLAIN, marque favorite. En Vente Vendredi, 3 lbs pour... 16c.
- BLÉ D'INDE SÈCRÉ "Boulter", boîtes de 2 lbs. En Vente Vendredi, 3 boîtes pour... 22c.
- FÈVES "REFUGÉE" de "Boulter", boîtes de 2 lbs. En Vente Vendredi 3 boîtes pour... 23c.
- POUDRE À PATÉ "Paquette", boîtes d'une livre, valeur spéciale. Vendredi la boîte... 14c.
- QUAKER OATS, paquets de 2 lbs, grande quantité. En Vente Vendredi, 3 paquets pour... 25c.
- CHOCOLATS DE GRENOBLE, prix du marché 25c la lb. En Vente Vendredi, la lb... 19c.
- PASTILLES DE GOMME, prix du marché 15c la lb., grande quantité. Vendredi, la lb... 12c.

# LA COMPAGNIE PAQUET

DIVISION DU DETAIL

157-173 rue St-Joseph, QUEBEC

L'hon. J. C. Kaine

Il applaudit à l'entreprise de l'Association parce que c'est une oeuvre d'organisation. Les meilleures causes peuvent être perdues faute de préparation, et la jeunesse libérale de Québec est en train de préparer de nouvelles victoires. Il est tellement enchanté de l'oeuvre inaugurée ce soir que Québec-Ouest aura bientôt son sous-comité affilié à l'Association. (Applaudissements.)

L'hon. L. A. Taschereau

Débutant sur un ton badin, le ministre des Travaux Publics a su dire de profondes vérités. Il s'excuse d'être venu avec un discours non préparé, parce qu'il comptait sur son ami M. Devlin, qui arrive en droite ligne du pays des roses et des oranges, pour faire de l'éloquence et de la poésie. Lui aussi, cette réunion le rapporte à 20 ans en arrière, lorsque fut fondée notre chère et belle Union Libérale. Il y retrouve le même enthousiasme, presque les mêmes figures. Comme l'ancienne Union Libérale, celle-ci est la clef du succès. Vous êtes des hommes de demain, vous aspirez à nous déplacer (non! non!) Oui, la politique est comme la mariée, qu'on a comparé à une forteresse assiégée; ceux qui y sont, voudraient en sortir, ceux qui sont au dehors voudraient bien y entrer (hilarité). Nous n'avons peut-être pas l'air d'être très pressés d'en sortir, mais vous paraissez bien disposés à entrer dans la place (nouveaux rires).

Il se fait en ce moment une évolution dans les partis. C'est un mouvement dangereux. Non pas dans le parti libéral, qui reste immuable, sans alliance ni alliage (applaudissements). C'est dans l'opposition que s'opère cette évolution dangereuse; son jeu consiste à tromper le peuple par toute une série de métamorphoses honteuses. Aujourd'hui, c'est M. Jean Prévost qui cherche à négocier si fier d'appartenir. Mais quoiqu'on dise, la province de Québec, sous le gouvernement

(Suite à la page 3)



## LA VIGIE

QUÉBEC, 16 DÉCEMBRE 1910

PLUS EXTRAVAGANT QUE JAMAIS

Loin de son pays, M. Bourassa ne laisse pas pour cela de se croire chef de parti et de poser au sauveur public, même au fondateur d'empires.

Le télégraphe nous apporte les échos lointains d'un article publié sous sa signature dans la Libre Parole de Paris. Il s'y affiche comme le champion du catholicisme et de l'idée française au Canada, et déclare que les catholiques de langue française sont opprimés et se voient refuser la part de justice et de liberté à laquelle ils ont droit dans les provinces protestantes du Dominion.

Si le but de son voyage n'était autre que d'aller là-bas attiser le feu du fanatisme et calomnier son pays, il aurait pu tout aussi bien rester chez lui. C'est presque de la haute trahison qu'une pareille conduite.

Dans le même article se trouve la phrase suivante, qui fera sans doute un gros plaisir aux protestants canadiens:

"Le principal foyer de ce mouvement anti-français et anti-catholique est dans les loges orangistes, composées d'éléments grossiers et ignorants, restes d'un autre âge".

"Grossiers et ignorants!" Nous signalons ce compliment à notre confrère du Chronicle, jusqu'ici si éloquent pour les bourrasistes, et l'invitons à dire ce qu'il en pense.

M. Bourassa n'a pas oublié de tomber sur les Irlandais, qui, dit-il, ont leurs avocats à Rome. On dirait du Michel Renouf.

Dans une interview avec le Daily Mail de Londres, le grand homme a prophétisé qu'avant quinze ans toutes les provinces de l'Est, d'Ontario aux Provinces Maritimes, seront françaises de langue et catholiques de religion!

Le représentant du Daily Mail conclut de sa conversation avec M. Bourassa que la hantise de celui-ci est de faire de la province de Québec une réserve close de toutes parts, protégée sur tous les côtés par la doctrine Monroe, et tenant la dragée haute aux provinces de l'Ouest, parce qu'elle tient la clef de l'Atlantique.

## LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNE

Bureau principal et cinq succursales à QUEBEC.  
Deux succursales à LEVIS.

Les succursales de ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE et LIMOULOU, à Québec, et rue EDM, à Lévis, sont aussi ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS de 7 hrs à 8.30 hrs.

Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUC-CURSALE de ST-ROCH. Prix des coffrets \$4.00 et plus, suivant dimensions.

La Caisse d'Economie en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

## Au Palais Municipal

SEANCE DU COMITE DES AMENDEMENTS

Le privilège de la traverse entre Québec et Lévis

Le rapport du comité sera présenté devant le Conseil, ce soir

Le comité des Finances qui devait siéger hier soir a fait place au comité des amendements, qui a continué l'ouvrage de la veille.

Celui-ci a siégé sous la présidence de l'échevin Cannon. Etaient présents: Son Honneur le maire, et MM. les échevins Morin, Pothier, Verret, Trudel et Levallois.

Voici par ordre, les clauses qui ont été soumises et discutées:

Clause 17—Que le privilège du droit exclusif de la traverse entre Québec et Lévis soit vendu aux enchères publiques, après soumission et pour une période n'excédant pas cinq ans.

Clause 18—Chaque fois qu'il sera nécessaire de faire un nouveau règlement concernant la traverse, ce règlement devra être préparé par un comité composé de trois membres: des conseils de Lévis et de Québec, puis soumis au conseil de ville de Québec.

Clause 19—Le règlement fixera les taux de péage.

Clause 20—Le conseil de ville de Québec fixera la vente aux enchères et l'ouverture de la réception des soumissions.

Clause 21—Le conseil de la cité de Québec aura le droit de fixer un autre jour pour demander et ouvrir des soumissions s'il ne s'en était pas présenté.

Clause 22—Québec paiera la moitié du prix de vente de la traverse à la ville de Lévis.

Clause 23—Cette clause a trait aux dispositions concernant les commodités, le confort et la sûreté des passagers et le mode de faire la traverse.

Nous ajouterons à ces renseignements la formule future proposée du serment qui doit être prêtée par le maire et les échevins à leur entrée en office.

Sous le titre: Cédula A, nous trouvons la formule du serment prêtée par le maire et les échevins, telle que suggérée par les amendements:

"Je, A. B., ayant été élu maire (ou échevin selon le cas) de la cité de Québec, jure: que je remplirai fidèlement les devoirs de la dite charge et au meilleur de mon jugement et de ma capacité, que je possède dans la dite cité, pour mon propre usage, des biens immeubles de la valeur d'un mois (pour le cas du maire) cinq mille dollars, (pour le cas des échevins) pour le siège No 1, deux mille dollars, pour le cas des échevins pour le siège No 2, mille dollars) en sus des rentes, hypothèques ou charges grévants les dits immeubles et que je n'ai pas obtenu les dits biens par fraude ou collusion; que je serai fidèle et porterai vraie allégeance au Souverain légitime du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et que je la défendrai au meilleur de mon pouvoir contre toute conspiration et tout attentat qui pourraient être faits contre sa personne, sa couronne et sa dignité."

Les clauses 24, 25 et 26 ont trait au rappel des articles anciens et déclarent que la nouvelle loi fera partie de la loi d'incorporation de la cité de Québec et qu'elle entrera en vigueur le jour de sa sanction.

La discussion de ces divers amendements s'est poursuivie jusqu'à 11.15 heures et le comité s'est ajourné.

Le comité fera ce soir son rapport au conseil qui décidera en dernier ressort du sort des divers amendements proposés.

### Où est le bonheur

Les uns mettent le bonheur dans l'avenir, d'autres le mettent dans le présent, le sage le met dans les Prévoyants du Canada.

## NOS THEATRES

Le train No. 6

THEATRE NATIONAL

La matinée et la soirée d'hier soir au Théâtre National ont été encouragées par un auditoire qui justifie le succès du Train No 6, dans sa première.

Mieux encore que lundi soir les acteurs ont rempli leur rôle respectif et l'agencement des décors est plus parfait.

Cette pièce pathétique où la souffrance se double avec la cruauté des personnages produit une impression plutôt triste. La conclusion en est heureuse, et les émotions diverses émanent en satisfaction ce qui déplaît dans le terrible drame qui s'est joué.

C'est une des plus belles pièces que le National ait mises encore sur la scène.

A L'OLYMPIA

Ceux qui ont eu l'occasion d'assister aux magnifiques représentations sont revenus émerveillés des deux scènes de vaudeville qui sont comprises au programme. La superbe cantatrice dont le portrait à l'affiche ne peint qu'à moitié les armes est d'un épatant hors-niveau.

Quatre magnifiques tableaux d'art, choisis comme on sait les choisis à l'Olympia, forment le changement de programme pour aujourd'hui et demain.

Les trois frères Herbert sont d'une agilité indicible et exécutent des tours de force avec une légèreté d'oiseau mêlée à la vigueur de biceps peu connus.

C'est la plus charmante représentation de la saison.

Ceux qui se délectent en spectacle de choses gaies devraient aller à l'Olympia.

A L'AUDITORIUM

Quelle jolie représentation que celle que donne à un prix si modique, L'Auditorium.

Les deux Dowling et Towie sont les musiciens hors ligne et le pianiste habile ne le cède en rien au chanteur.

Gourley et Keenan et leur chien apprivoisé sont d'une joyeuseté peu ordinaire. Et Tommy Somers sur le fil de fer est d'une dextérité rare.

Ajoutons-y les quatre superbes tableaux de vues animées, véritables oeuvres d'art qui seront représentés vendredi et samedi.

C'est là en quelques mots trop brefs la description de la charmante représentation que donne cette semaine l'Auditorium à son habituel et immense auditoire quotidien.

Cadeaux de saison

Nous accueisons avec plaisir la réception d'une foule de jolis envois, délicats cadeaux de la saison de la part des patrons à leur clientèle.

Des calendriers d'un très bon goût de Arthur Lavigne, marchand de musique, et Marier et Tremblay, peintres-décorateurs.

—Au Daily Telegraph nos compliments et nos félicitations sur son brillant journal de Noël. La littérature anglaise et française, la gravure très délicate, de jolis gravures hors texte en couleurs et l'ami ton complètement ce charmant numéro qui fait honneur à l'esprit d'entreprise de notre estimé confrère.

—M. Arthur Paquet, bijoutier et horloger, de la rue St-Joseph, nous envoie son superbe catalogue qui prouve non seulement son goût mais aussi son esprit des affaires, son succès certainement. Nos félicitations.

Piano Heintzman and Co

Il y a plusieurs bons pianos fabriqués aujourd'hui en Canada, un seul tient encore le haut de l'échelle et est la perfection même. Il est toujours choisi par les artistes de préférence à tout autre. C'est le piano artistique fabriqué par l'ancienne maison Heintzman and Co.

Seuls représentants pour le district de Québec.  
Lavigne et Hutchison,  
81-83-85 rue St-Jean.  
Succursale: 54, rue St-Joseph.

## Demande au Parlement

Avis est par les présentes donné que la Indian River Company s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi prolongeant les délais pour la construction du chemin de fer que la dite compagnie a été autorisée de construire par la section 1ère du chapitre 95 des Statuts du Canada passés en l'année 1907, et pour autres fins.

Québec, 15 novembre 1910.  
L. A. CANNON, C. R.,  
139 rue St-Pierre, Québec  
Procureur de la Requêteur.

17-nov-58

## Avis au public

J'ai le plaisir de vous informer, que, en plus des agences sur la vie, le feu et les accidents, plate-glasses, etc., Prévoyants du Canada dont je suis déjà l'agent, j'ai été nommé agent général de la "General Accident Fire and Life Corporation" d'Ecosse.

THEODORE LECLERC,  
240 rue St-Joseph  
Téléphone 2725  
Résidence 2612  
Succursale: Coin de la 3ème et 4ème Ave. Limoilou.

## DE M. CROTEAU

ARPEUTEUR-GEOMETRE  
50, RUE DE SALABERRY  
QUEBEC.  
TELEPHONE 2966.

## KING EDWARD

PLAN HOTEL PLAN  
Américain Européen  
\$2.00 par jour. \$1.00 par jour.  
9-11 rue Desjardins Québec  
Prix spéciaux pour la saison d'hiver.  
Pour d'autres informations s'adresser à l'office.  
Téléphone privé 1647.  
Téléphone public 3422.  
JOS. LAPOINTE, Gérant.

## Qualité supérieure

Le favori du fumeur difficile.



Lucien Cannon, B.A.L.L.L.  
Charles Power, B.A.L.L.L.

## CANNON & POWER

AVOCATS  
93 rue St-Pierre, Québec  
Tel. 3822

## LECONS DE VIOLON

— S'ADRESSER —  
Mlle Georgette Comeltant  
32, rue Édard  
Téléphone 2356  
Résidence: 5 Collins 761. 1061

## LIONEL CANNON

NOTAIRE  
Bloc Banque d'Hochelaga  
130, rue St-Pierre, - QUEBEC

## GRANDE VENTE A REDUCTION POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT

MARCHANDISES DE FANTAISIE  
MEDECINES BREVETÉES  
PARFUMERIE  
AU PRIX COUTANT

Prescriptions préparées à prix réduits pour écouler le stock de drogues, spécialités, etc., etc.

OCCASION UNIQUE  
— TELEPHONE 842 —  
PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE  
Coin des rues St-Jean et du Palais.



## Noel! Noel!

Voulez-vous faire un cadeau utile et agréable.

Rendez-vous au Magasin Populaire de

ED. LAFORTE,  
Coin des rues St-Joseph et St-Valier - - - ST-SAUVEUR  
TEL 2381



## VIGORA

Préviendra de graves infirmités chez les animaux.

M. J. B. MORIN, Pharmacien, Québec.  
J'avais un cheval qui, depuis un an passé, avait une grave attaque de souffle qui l'incommodait beaucoup. J'ai le plaisir de vous annoncer que je l'ai guéri complètement avec votre VIGORA, et je crois de mon devoir de vous en exprimer ma reconnaissance. Je n'ai pas besoin de vous dire que je me ferai un devoir de le recommander.

FRANÇOIS GENDRON,  
J. B. MORIN,  
318 1/2 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.



ETABLIS EN 1876 TELEPHONE 2224

## CHARLES VEZINA

119-123, RUE DU POST, QUÉBEC.  
ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN,  
FERBLANTIER ET COUVREUR.  
SPECIALITES  
Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud,  
Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnées, "Happy Home", "Idéal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf", et fournaises de passage de toutes sortes.

## GLACIERES

Grand choix de glacières à la portée de toutes les bourses.

PAIEMENTS: Comptants ou par versements.

## VESTES EN CHAMOIS ET PLASTRONS

Le moyen de résister aux froids et aux tempêtes de l'hiver, de conserver au dehors le confort du foyer; c'est de porter une de nos vestes de chamois, ou un de nos Plastrons pour poitrine et pommoux.  
Nous en avons une grande variété de genres, grandeurs et qualités: pour Dames, pour Hommes et pour Enfants. Nos prix, comme toujours sont les plus bas.  
Plastrons en entre ou flanelle, 25c, 35c, 50c et 75c.  
Plastrons doublés en Chamois, 75c, 85c, 95c.  
Vestes en Chamois Régulières, \$1.60.  
Frost King ou Frost Queen, \$3.00 ou deux pour \$5.00.  
Peaux de chamois de tous prix, de 5c à \$1.25.

## PHARMACIE L. E. MARTEL

91, RUE ST-JOSEPH. TEL. 2483

## CHEMIN DE FER DE L'INTER-COLONIAL

FETES DE NOEL et du JOUR de L'AN

Dates d'émission

Du 21 décembre 1910 au 2 janvier 1911 inclusivement. Un billet de première classe aller et retour au prix d'un simple billet. Bon pour revenir le 3 janvier 1911.

Territoire à l'Ouest de Montréal.

Dates d'émission, 24, 25 et 26 décembre. Billets limités au 27 décembre et aussi au 31 décembre 1910 et au 1er janvier au 2 janvier 1911. Temps limité 3 janvier 1911, les deux, bons pour aller et retour, en première classe au prix d'un simple billet. Du 21 décembre, 1910, au 1er janvier 1911, limité au 4 vier, un billet aller et retour en première classe, à Montréal au prix d'un billet et un tiers en plus.

## CARTES D'AFFAIRES

Joseph Turcotte, Oscar Delisle  
M.P. L.L.B. L.L.B.

## Turcotte & Delisle

AVOCATS  
Edifice de la Banque Nationale  
234, rue Saint-Joseph, QUEBEC  
Bureau du jour et du soir.  
Téléphone 2311

## E. Théo. Paquet

L.B.L.L.L. AVOCAT  
(NORWICH UNION BUILDING APARTMENTS)  
88, Rue St-Pierre Québec  
Téléphone 1405.  
Rés. 7, Ste-Ursule Tel. 8342

## CAFE DE L'AUDITORIUM

142 rue St-Jean,  
Pension par semaine.....\$8.50  
Huitres, la douzaine.....35cts et 50cts  
Dopas 35cts, 6 billets pour.....\$1.50  
Break sur Grill.....35cts  
Banche parties (lunch compris).....25cts chaque.  
Banquets \$1.00 par tête en montant.  
Ouvert jusqu'à une heure du matin.  
P. W. DUCAL, Prop.

## Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et élève des hôpitaux de Paris.  
SPECIALITE: Accouchements maladies des femmes et des enfants.  
BUREAU et RESIDENCE  
271 1/4, Rue St-Joseph  
Tel. 3633. 15 j1 an

## A. LEOFRED

INGENIEUR CIVIL  
(GRAD. LAVAL ET MCGILL)  
SPECIALITE:  
AQUEDUCS  
39 RUE ST-JEAN, QUEBEC.  
TELEPHONE: 548

## JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers  
72 et 78, Cole d'Abraham  
Telephone 1089.  
Eclairage au gaz et à l'électricité, Téléphone et Sonneries Electriques.  
Spécialité: Système de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud.

## EDOUARD HUNT

COMPTABLE ET AGENT GENERAL  
DE LA  
MUTUAL LIFE de NEW-YORK  
70, RUE ST-PIERRE.  
Tél. 978  
Hés. 410 1/2, Rue St-Jean,  
7 mai. Tél. 8309

## CHEMINS DE FER

Promenades  
Fin de  
semaine

Chemins de campagne maintenant parfaits pour promenades en carrioles. Profitez donc de nos excursions à prix réduits.

Le convoi local du dimanche part de Québec à 9.00 a. m., et au retour, quinze Trois-Heures à 7.10 p. m. arrêtant à toutes les stations.

## \$5.00 MONTREAL ET RETOUR

Tous les billets sont bons pour partir le Samedi et le Dimanche et revenir jusqu'à lundi soir

Pour renseignements, billets, etc., veuillez vous adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalbousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

JULES HONE, Jr.  
Agence générale de chemins de fer et Paquet-Us. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TARIF DES FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Billet de première classe aller et retour au prix du billet simple, bon pour partir samedi, dimanche et lundi, 24, 25 et 26 décembre, bon pour revenir le ou avant le 27 décembre.

## UN BILLET ET UN TIERS

Billet de première classe au prix d'un billet et un tiers mercredi le 21 décembre 1910 jusqu'à lundi le 2 janvier, bon pour retourner mercredi le 4 janvier 1911.

Cette réduction s'applique à toutes les stations intermédiaires sur la ligne au Canada.

Pour plus amples informations s'adresser à 10 rue Ste-Anne. Téléphone 567 ou 73.  
GEO. H. STOTT  
C. P. et T

## CHEMINS DE FER

CANADIAN NOR QUEBEC ET QUEBEC & LAC ST JEAN

## Fêtes de Noel et du Jour de l'An

Des billets aller et retour seront vendus au prix d'un simple passage de première classe, le 24, 25 et 26 décembre. Bon pour revenir le 27 décembre 1910. Aussi: Billets aller et retour au prix d'un simple passage plus un tiers, du 21 décembre 1910 au 2 janvier 1911. Limite de retour 4 janvier 1911.

## \$4.90 QUEBEC A MONTREAL ET RETOUR

du 21 décembre 1910 au 2 janvier 1911. Billets bons pour le retour jusqu'au 4 janvier inclusivement.

Pour toute autre information s'adresser à la gare rue St-André, ou à F. S. Stocking, 32 rue St-Louis.

## QUEBEC CENTRAL RAILWAY

JOURS D' ACTIONS DE GRACE

Des billets aller et retour seront vendus au prix d'un seul parcours de première classe.

## DINING CAR ROUTE

Trains laissant Lévis  
EXPRESS DES MONTAGNES BLANQUES  
8.00 { Pour Boston, Portland  
Sherbrooke, St-Georges et  
a. m. { Mégantic. Tous les jours  
excepté le dimanche

## EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK

3.30 { Pour Boston, New-York,  
Springfield et Sherbrooke.  
p. m. { Tous les jours. Pullman  
direct jusqu'à New-York, faisant raccordement à Sherbrooke avec le Pullman pour Boston.  
Pour la vallée de la Chaudière et la division de Mégantic. Tous les jours, excepté le dimanche.

## NOTES

Traverse à Québec chaque quart d'heure.  
Le bagage étiqueté (chéqué) et inscription de la Douane des Etats-Unis du côté de Québec et Lévis.  
Pour toutes autres informations et réserve de Pullman, s'adresser au bureau des billets de la ville.  
F. S. STOCKING.  
C. T. A. 32 rue St-Louis, Québec.

## Restaurant licencié à vendre

L'aménagement parfait; état des affaires facile à démontrer. Raison: cause de départ.  
S'adresser à O. P. D.,  
La Vigie, Québec.

# ROSE QUESNEL

## TABAC FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

# OFFRE AU PUBLIC

**A** fin de permettre au public d'être au courant des débats parlementaires, nous avons décidé de **reduire l'abonnement a \$1.00 pour six mois, a dater du 1er décembre.**

**SOUSSIONS**

DES SOUSSIONS adressées au sousigné dans une enveloppe portant la suscription: "Sousmission pour le Dépot des bouées à Prince Rupert, se sont reçues jusqu'à midi, le 3 janvier 1911 pour la construction d'un dépot pour les bouées à Prince-Rupert dans la province de la Colombie-Britannique, y compris la construction d'un quai en béton, armé, approché sur chevalets, usine génératrice, avec cheminée, hangar pour bouées, magasins, bureaux et maisons, ainsi que l'installation de système d'égout et d'approvisionnement d'eau.

Les plans devis et articles de la convention peuvent être vus et on peut obtenir des formules de soumission en s'adressant au Ministère de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa, au bureau de l'agent du ministère de la marine et des Pêcheries, à Victoria, C. B., Halifax, N. E., St-Jean, N. B., Québec et Montréal, au bureau de l'agent de la marine et des Pêcheries, à l'Écluse de la Douane à Winnipeg, Man.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites en blanc et d'après la formule de soumission préparée par le ministère.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque chartrée, payable à l'ordre du sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, égal à cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne dont la soumission a été acceptée refuse de signer les articles de la convention et si elle n'est pas accompagnée de l'entière contrepartie conformément au contrat. Les chèques des personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans y avoir été autorisés par le ministère n'en seront pas payés.

ALEXANDER JOHNSTON,  
Sous-ministre de la Marine,  
et des Pêcheries,  
Ministère de la Marine et des Pêcheries,  
Ottawa, Canada, 8 novembre 1910.

**SOUSSIONS**

DES SOUSSIONS adressées au sousigné, à Ottawa, dans une enveloppe portant la suscription "Sousmission pour le steamer des bouées pour le fleuve St-Laurent," seront reçues jusqu'à midi, le

QUATRE DE JANVIER 1911

pour la construction d'un steamer à hélices jumelles pour le service des bouées dans le fleuve St-Laurent, livré à Montréal, des principales dimensions suivantes, savoir:—Longueur entre les perpendiculaires, 170 pieds; largeur, 31 pieds 6 pouces; profondeur (creux), 15 pieds 6 pouces; tirant d'eau, 10 pieds 6 pouces, et vites-e 11 nœuds à l'heure.

On peut voir les plans et devis de ce steamer au ministère de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa, au bureau du Percepteur des douanes, à Toronto, Collingwood et Milland, et aux agences du ministère de la Marine et des Pêcheries, à Montréal, Québec, St-John, N. B., Halifax, N. E., et Victoria, C. B.

On peut se procurer les plans et devis en s'adressant au ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, et à l'agent de ce ministère, à Victoria, C. B.

Il n'existe pas de formules spéciales de soumission relativement à ce travail. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée, payable à l'ordre du sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, égal à dix pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne dont la soumission a été acceptée refuse de passer un contrat avec le ministère ou néglice de terminer le steamer conformément au contrat préparé par le ministère. Les chèques des personnes dont les soumissions n'auront pas été acceptées seront remis.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans y avoir été autorisés par le ministère n'en seront pas payés.

ALEXANDER JOHNSTON,  
Sous-ministre de la Marine  
et des Pêcheries,  
Ministère de la Marine et des Pêcheries,  
Ottawa, Canada, 10 Octobre 1910.

**Ecrasé entre deux courroies**

Hull, 15. — Eugène Desloges, de Hull, a été tué accidentellement ce matin à l'établissement Eddy. Son corps a été écrasé entre deux courroies.

**L'enquête sur la catastrophe de St-Hyacinthe**

Saint-Hyacinthe, 15.—M. Atkinson, agent des réclamations du chemin de fer de l'Intercolonial, a commencé une enquête sur le désastre de samedi dernier. On n'a encore rien découvert. Le prochain témoignage sera celui de M. R. E. Codère, opérateur à Ste-Rosalie, on prétend que M. Codère était à bord de la locomotive du Grand Tronc lorsque l'accident est arrivé et qu'il put sauter sans s'indiger de blessures, juste avant l'accident. Son témoignage serait certainement important si cela est vrai et l'on aura la version véritable de l'accident et la confirmation des ordres qui avaient été donnés.

(Plus tard)

**Chanceux**

Un Prévoyant du Canada sait que les petites épargnes lui permettront dans vingt ans, de jour de la vie sans avoir à s'occuper du lendemain.

**A vendre**

Après que les achats sont faits, après que la marchandise est reçue, après que celle-ci est installée, il faut la vendre. Eh bien, telle est notre position, il faut vendre et on vend. Nous avons la prétention d'avoir le plus beau choix qu'on puisse trouver à Québec et de vendre à meilleur marché que n'importe où ailleurs. Qui peut dire le contraire? Venez chez

Daniel Piché,  
Horloger, bijoutier et opticien,  
90, rue St-Joseph.  
et vous serez convaincus.

**Une joyeuse soirée**

Le manque d'espace nous force de remettre à demain le rapport du grand eueher des employés de tramways qui a eu lieu hier soir et qui a été le plus charmant événement de la saison.

**Santa Claus**

Santa Claus s'impatiemment attendu est enfin arrivé. Nous avons en sa visite ces jours derniers et malgré tout le grand choix qu'il pouvait disposer pour nous les années dernières, cette année il s'est surpassé. Par conséquent, des diamants, des bijoux, des cadeaux de Noël et du Jour de l'An à des prix!... Il faut voir pour s'en convaincre. Les premiers venus ont le plus grand choix.

Daniel Piché,  
90, rue St-Joseph.

**TABAC ROSE QUESNEL**

Doux et naturel

**Désirez-vous vous procurer un de nos délicieux autoplans**

pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An

Nous pouvons nous rendre à votre domicile faire l'évaluation de votre piano que nous reprendrons en échange à sa juste valeur, ou acheter sur un Autopiano ou sur un magnifique piano automatique Heilzman & Co.

Vous serez étonnés des bas prix et termes de paiements avantageux.

LAVIGUEUR & HUTCHISON  
81-83 et 85 rue St-Jean  
Succursale: 54 rue St-Joseph.

**Étrennes utiles**

Les étrennes les plus pratiques que vous puissiez donner à vos enfants, sont des pensions dans les Prévoyants du Canada.

**Les wagons-restaurants sur le Grand-Tronc-Pacifique**

Le volume des affaires sur le Grand-Tronc-Pacifique, depuis que leur service de passagers est ouvert, depuis juillet dernier, a nécessité un équipement nouveau et la Canada Car Co. vient de lui livrer trois magnifiques wagons-restaurants, qui sont des modèles d'élegance et de beauté.

La longueur de ces wagons est de 82 pieds, le restaurant mesure 32 pieds et 6 pouces et le reste du wagon est employé par la cuisine, les glacières et le garde-manger.

Ils sont montés sur des six-roues. La plateforme est en acier et du genre Pullmann. Ils sont munis de freins pneumatiques (Westinghouse) à action instantanée. L'intérieur de ce nouveau wagon est fini en acajou uni et ouvragé et avec une harmonie de couleurs qui plaît à l'œil. Ces wagons sont chauffés à l'eau chaude et éclairés à la lumière électrique.

La salle à manger peut recevoir à la fois trente personnes. Les planchers sont recouverts de beaux tapis aux dessins originaux dont la nuance convient délicatement aux nuances générales de l'intérieur. Ces wagons sont munis de toutes les améliorations que le génie moderne a inventées pour la sûreté des voyageurs et sont les plus beaux chars réfectoires qui soient sortis des ateliers canadiens.

Ils partiront pour l'Ouest ces jours-ci et seront non seulement intéressants mais aussi un complément au confort du service de nuit si parfait de la Cie du Grand-Tronc-Pacifique dans l'ouest du Canada.

**Un fait**

Tout se vend et tout s'achète à Québec. Ceci est un fait indéniable. Qui de vous n'a pas vendu quelque chose, qui de vous n'a pas acheté quelque chose. Pour ma part, j'ai beaucoup acheté cette année, recherchant partout sur les deux continents les meilleurs fabricants et achetant pour mes clients à des bas prix les meilleures marchandises capables de soutenir la réputation de mon magasin. Les manufacturiers ont vendu, moi j'achète. A mon tour de vendre, au vôtre d'acheter.

Venez voir les dernières nouveautés de la saison et vous serez enchantés. La seule place pour économiser.

Daniel Piché,  
90, rue St-Joseph.

**TABAC CHAMPLAIN**

A fumer et chiquer

**L'OPERA A QUEBEC**

Nos concitoyens auront pendant les fêtes, le célèbre Edmond Clément et une troupe de plus de cent personnes

C'est une troupe extraordinaire et comme il n'en est pas encore venue à Québec, que celle que nous aurons pendant les fêtes de Noël et de la nouvelle année.

Il faut un train spécial, composé de six chars, pour transporter artistes, choristes, musiciens, costumistes et décors; car la troupe se compose de plus de cent personnes, dont quarante musiciens, dirigés par le maître Jaechia que nous avons tant admiré la saison dernière.

Cette fois, son orchestre est doublé et composé des meilleurs solistes de New-York; aussi nous donnera-t-il encore mieux, et ce n'est pas peu dire, que quand il est venu ici.

M. Emile Barlatier, de la Presse, le représentant de M. Clément, directeur-fondateur de la "Montreal Musical Society" était hier dans notre ville et a terminé les arrangements avec l'Auditorium.

Ce matin, à 9 h. 30, le bureau de location s'ouvrira enfin, car, d'après ce qui nous a été dit, le caissier du théâtre était assailli de demandes de places depuis plusieurs jours déjà.

Parmi les artistes qui composent la troupe il est bon de citer d'abord Edmond Clément, qui fit courir tout New-York et qui a eu un tel succès à Montréal, où la première de Carmen, mardi, plus de deux cents personnes résistèrent à la porte du théâtre. Mme Ferrabini que nous avons pu apprécier la saison dernière nous revient cette année avec un nouveau répertoire; Mme Simone Rivière, que depuis longtemps nous désirions entendre à Québec; M. Ugo Colombini, M. Eugenio Torrè, Mmes Hélène Koeling, Christine Heliane, Alice Michot, Barnolt, M. Louis Deru, un excellent ténor français; Varilla, Hugh Allan, Pimmazzoni, Autorio, etc.

Les chœurs composés de 35 exécutants, des décors et des costumes excessivement riches, si beaux que l'on a chargé la Crown Furniture Co de fournir ce qu'elle avait de mieux comme meubles; en un mot, une troupe comme il n'en est pas encore passée dans notre ville.

Voici d'ailleurs son programme:

Lundi, 26, en matinée, "L'Amico Fritz"; — soirée, "Lakmé", grand gala avec Ed. Clément dans le rôle de Gérard.

Mardi, 27, "La Bohème", avec Mme Ferrabini.

Mercredi, 28, "Carmen" soirée de gala avec Ed. Clément dans le rôle de Don José.

Jedi, 29, "Les Contes d'Hoffmann", avec Louis Deru dans Hoffmann et Mme Simone Rivière dans Nielsaase.

Vendredi, 30, "Mme Butterfly".

Samedi, 31, "La Traviata".

Lundi, 2, en matinée, "Cavalleria" et "Paillasse"; en soirée, "Fédora".

Les prix ont été ainsi fixés: Matinées et soirées de \$0.50 à \$2.00. Pour les soirées de gala, de \$0.50 à \$3.00.

Félicitons M. Jeannotte d'avoir su grouper d'aussi bons éléments et surtout félicitons-le, de nous les faire apprécier, ce que font les Québécois, puisque la location d'aujourd'hui a produit \$2,196 00.

Maison fondée en 1875 Téléphone 1146

**E. ROUMILHAC**

48 ET 50 COTE DU PALAIS

Importation directe de Vins français et étrangers, Spiritueux.

Conserves françaises, Huile d'olive, Café, etc.

Saucisson de Lyon. 75c la livre  
Saucisson d'Arles 50c la livre

Fromage de Roquefort et Limbourg

**E. ROUMILHAC**

48 et 50 Côte du Palais, Québec

Décorez vous-même vos fenêtres avec la

**Vitrophanie**

LA DERNIERE NOUVEAUTE

Facile à appliquer, .. ..

.. .. Très économique,

Donne l'apparence des verrières artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

**Marier & Tremblay**

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163



**DIAMANTS, -:- BIJOUTERIES**

— LE PLUS —

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix.

Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 9c à \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$200.00.

Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence.

Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

**ARTHUR PAQUET**

Manufacturier de Bijouteries

**65-67 RUE ST-JOSEPH**

QUEBEC

Tel. 237

**MESSEURS**

**Avez-vous besoin d'un Pardessus**

Voulez-vous avoir le dernier style?  
Voulez-vous avoir un Pardessus fait par des tailleurs expérimentés?  
Voulez-vous avoir les meilleures fournitures?  
Voulez-vous avoir un pardessus qui gardera sa forme?  
Voulez-vous avoir un Pardessus qui vous coûtera un prix raisonnable?  
Voulez-vous avoir un Pardessus avec un collet Presto?  
Si vous avez besoin d'un Pardessus, et avec des coutures de qualité

**En un mot, si vous avez besoin d'un Pardessus de première classe, vous devez acheter un "FITE-RITE"**

Venez voir nos PARDESSUS "FIT-RITE" à \$15.00, \$17.50, \$18.50, \$20.00 et \$25.00

**TROIS LIGNES SPECIALES**

Pardessus en tweed gris-fer pour garçons..... \$3.78  
Pardessus en tweed pour hommes..... \$9.38  
Pardessus en tweed pour hommes..... \$10.00

Tous des achats de cet automne.

Le magasin populaire de

**Marceau & Cie**

155 RUE ST-JOSEPH

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

BRIQUES A TROTTOIRS et PITCH — BRIQUES ECOSSAISES — BRIQUES BLANCHES ET ROUGES — BRIQUES A FEU — TERRE A FEU CIMENT PORTLAND "CANADA" PLATRE DE ROCKWALL — TUYAUX DE GRES ET CONNECTIONS — CHAUX DE SHERBROOKE — TOLES DE TOUTES SORTES

**COUVERTURES GENASCO et PHOENIX**  
COUVERTURES 2 ET 3 PLY

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ-NOUS Nos prix défient toute compétition.

**J. L. LACHANCE, LTEE.**  
TEL. 3107. 263, R'IE ST-PAUL.

**LA JEUNESSE LIBERALE DE QUEBEC**

(Suite de la 1ère page)

aux personnes. Nous ne fougisons pas de nos chefs. (Applaudissements). Nos actes sont là; nous faisons quelque chose. Et le ministre termine en citant, dans son propre département, le revenu des mines qui était de \$1,000 sous son prédécesseur et qui est monté à \$71,000, et celui de Chasse et Pêche qui était de \$50,000 à \$60,000, et qui est aujourd'hui de \$110,000.

L'hon. J. E. Caron

Le ministre de l'Agriculture est heureux lui aussi de se trouver au milieu de la jeunesse de Québec pour faire ressortir l'honneur que sir Lomer Gouin a décerné dans sa personne à la classe agricole en choisissant, pour la première fois la Confédération, un cultivateur pour administrer le département de l'agriculture. Il s'excuse gaiement de ne pas faire un long discours; on ne doit pas s'y attendre d'un homme plus habitué à l'art oratoire qu'à l'art agricole. Il y a deux mentalités en politique, celle du piétonnement sur place et celle du progrès, l'idée conservatrice et l'idée libérale. S'il était caricaturiste, il représenterait ces deux éléments par deux personnages attachés dos à dos, l'un figé dans la contemplation du passé, l'autre s'élançant vers l'avenir et entraînant son contemplatif compagnon malgré lui. (Applaudissements). M. Caron rappelle que lorsque M. Jean Prevost était dans le ministère, les conservateurs disaient que pour rester honnête, M. Gouin ne devait pas le garder avec lui. Ce même parti a pris M. Prevost, qu'il le garde, mais alors... nos adversaires de leur propre aveu sont donc malhonnêtes.

Le ministre conclut une brillante harangue par une rapide énumération de l'oeuvre libérale. Le souvenir de feu Miville Dechéne, qu'il a rappelé avec émotion, a été vivement applaudi.

Un discours classique

Cette brillante séance s'est terminée par un vote de remerciements à sir Lomer et à ses collègues pour l'honneur qu'ils ont fait à l'Association, en assistant à cette séance inaugurale, proposé par MM. Lactare Roy et Elzée Thériault, secondés par MM. A. Laramée et E. D. D'Anjou. M. Roy a accompagné cette proposition du discours suivant, prononcé avec une diction impeccable.

M. le Président et Messieurs.— C'est un rôle très agréable pour moi que d'avoir à adresser la parole, ce soir, à un auditoire aussi distingué; mais c'est un rôle difficile aussi et vous m'excuserez de ne pas être à la hauteur des orateurs qui m'entourent et dont vous avez tout à l'heure souligné l'éloquence de vos nombreux applaudissements.

Permettez-moi, d'abord, monsieur le premier ministre, de vous dire combien nous sommes heureux de vous voir à la tête de cette province que vous savez si bien maintenir dans la prospérité par la sagesse de vos lois—comme la dernière que vous avez inscrite à votre programme, par exemple, celle de l'amélioration de nos routes rurales.

Vous avez beaucoup fait pour votre province. Et, comme preuve de l'excellence de votre travail, vous avez, outre l'Association unanime de tous les libéraux, les compliments que vous adressez de temps en temps, la Gazette et le Star de Montréal— journaux d'opposition — mais adversaires sincères— et les coups sournois des nationalistes, les castors rouges de notre époque. Car n'avons-nous pas le droit de considérer la rage de nos démagogues canadiens comme un hommage, puisque la violence de ces messieurs est en raison directe de la valeur de nos chefs? Et le vieux Dumas avait bien raison de dire: "on ne jette des pierres qu'aux pompiers, qui ont des pompes".

Messieurs, si le parti libéral est fort dans cette province, nous le devons beaucoup à sir Lomer Gouin, dont les qualités de modération et de force, de suite dans les idées et de claire vision des choses font de lui un véritable homme d'Etat.

Et, puisque l'occasion s'offre ce soir, permettez, Messieurs, que l'Association de la Jeunesse libérale offre au premier ministre l'expression de son admiration la plus sincère pour la manière si brillante avec laquelle il a représenté notre province au Congrès Eucharistique de Montréal. Appelé à porter la parole, pour exprimer au légat papal l'admiration et l'amour de vos compatriotes pour le Pape, vous avez atteint des sommets oratoires, M. le premier ministre, qui n'ont pas

été surpassés par Louis Veullot, lui-même, dans son "Parfum de Rome"... et si Mgr Bruchési, ne pouvant contenir son émotion, s'est levé au milieu de votre discours pour donner le signal des applaudissements et des bravos, c'est qu'à cette minute-là, l'âme de la race avait passé dans votre âme et qui vous aviez incarné la race canadienne-française... et quand les journaux ont reproduit ce chef-d'oeuvre, c'est elle toute entière qui vous a applaudi....

Messieurs, nous nous sommes réunis en association pour travailler plus efficacement à la diffusion des idées libérales, pour nous outiller autant que possible pour les luttes futures. Et dès le printemps prochain, nous irons tenir des assemblées dans toutes les parties de ce district pour expliquer de notre mieux la politique provinciale et fédérale. Et de celle-ci, la plus attaquée dans le moment—nous parlerons le plus souvent— Nous parlerons de la marine et à ce sujet, laissez-moi vous dire un mot.

Messieurs, ce qui a vaincu dans Drummond-Arthabaska, ce n'est pas le plébiscite, ce n'est pas le coût de la marine de guerre— puisque celle de M. Bourassa occasionnerait une même dépense— ce qui a vaincu, c'est la "frousse" la peur de la guerre. Nos adversaires ont fait de la guerre les tableaux les plus épouvantables; ils ont embarqué tous les électeurs pour les mers lointaines, ils ont vidé les demeures avec la conscription chère à M. Bourassa, et quand l'électorat affolé et frissonnant à cette idée de voir les campagnes désertes, ne savait comment voter, il s'est trouvé des Tancrède Marsil et des Blondin pour réveiller les vieux préjugés contre les Anglais et jeter de l'huile sur la braise presque éteinte....

Messieurs, cet acte de nos adversaires pourrait être qualifié de lèse-patrie....

Ah! ils se sont bien gardés de dire que les nations, comme les individus, ont des devoirs à remplir; que certains de ces devoirs peuvent être un peu difficiles, mais qu'une nation qui se respecte n'a pas le droit de les ignorer. Ils se sont bien gardés de dire que le geste le plus héroïque d'un homme est de tirer son épée pour défendre ces choses éternellement aimées, la patrie, le sol, la race.

Ils se sont bien gardés de dire que 1812 est écrit en lettres de gloire dans notre histoire et que les balles américaines ont rencontré des poitrines canadiennes-françaises qui servaient de cuirasse à la puissance anglaise.... Ils se sont bien gardés de dire que le soir de tout Canadien—qu'il vive sur les bords de l'Atlantique ou sur les bords du Pacifique, quelle que soit sa langue ou sa religion —est de défendre contre tout venant le drapeau qui protège ici nos libertés nationales et qui flotte là-bas, au vent de France, mariant ses plis à ceux du tricolore, comme de défendre aussi celui qui est le premier sur la terre anglaise, le Souverain!

Et ces hommes ont l'audace de se dire libéraux.... Non! nos traditions, ils les ont reniées, nos principes, ils les ont oubliés, nos hommes publics, ils les ont accablés d'injure.

Le premier ministre de la province était, hier, leur cible. Aujourd'hui, c'est sir Wilfrid Laurier. Mais le vieil homme d'Etat en a vu bien d'autres, et une fois de plus le langage de la raison aura plus de force que celui de la passion. On se souviendra de Bourassa comme d'un rude soldat d'opposition, cependant que la figure de Laurier, homme d'Etat, montera, sereine et pure, à l'horizon de notre histoire politique, parce qu'il aura aimé son pays de toute son âme et lui aura donné sa vie....

Reception en honneur des ministres

Le président a ensuite clos la séance en invitant l'assistance à une fort jolie réception, qui eut lieu dans la salle des concerts en l'honneur des ministres et députés présents, et dont l'éloquence et la musique firent les frais. Il y eut discours par MM. Emmanuel Danjou, secrétaire de l'Association; Bugeaud, J. B. Carbonneau, M. P. P.; C. Blouin, M. P. P.; Eugène Leclerc, M. P. P.; M. Côté au nom de la Jeunesse Ouvrière, ainsi que M. Henri Gouliot et Morais. Pour la partie musicale, mentionnons MM. Ernest Bolduc, St-Amand, Roch Proulx, Jules Vallée, Aurèle Leclerc et—last but not the least— l'hon. M. Allard lui-même.

Un incident qui a fort égayé l'assistance fut la présentation par M. Lucien Cannon, de M. Henri Bourassa. Entendons-nous, il se trouve en effet qu'un des jeunes employés de la Vigie porte exactement le même nom que le directeur du Dvoir. Cette alibi a eu un grand succès.

Les Prévoyants du Canada font des heureux.



Vous gardez ce que vous achetez

Seulement si cela vous convient

Les vêtements "Fashion-Craft" sont faits pour satisfaire. S'ils ne donnent pas satisfaction, c'est qu'ils ne sont pas "Fashion-Craft" dans le vrai sens du mot, et vous ne devez pas les garder.

Complets et Paletots, prix \$15.00 à \$35.00

MAGASINS

*Fashion-Craft*

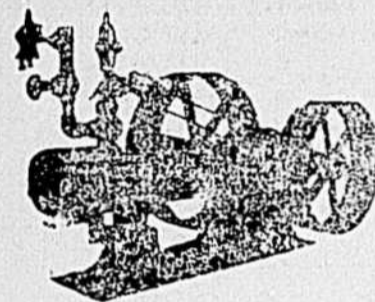
L. ACHILLE ROY  
Propriétaire. Les magasins "Fashion-Craft"  
178 rue St-Jean, 128 rue St-Joseph, Québec.

COUPON A DETACHER

Nous voulons le savoir!

Que valent les annonces?

Quel est le meilleur journal comme médium d'annonces



Engin à Vapeur

Pour nous en assurer, nous annonçons dans tous les journaux de Québec, et nous prions les intéressés qui liront cette annonce de nous aider.

Tous les industriels du pays nous connaissent et savent que nous avons maintenant l'établissement le plus considérable et le mieux assorti en fait de machineries pour moulins et manufactures, de même que tous les accessoires et fournitures, tels que: engins et chaudières à vapeur, engins à gaz et à gazoline, turbine à l'eau, agrès de scieries, dégraineurs, machines à lattes, "Katherine", monte billets, chaîne à bran de scie, arbres de scie, "Shaft", marbres, poulies, courroies, scies, dents de scie, huiles, etc.

Aussi planeurs, embouteilleurs, machines à moulures, scies à ruban, corroyeurs, poney planeur, machines à tenons, mortisoirs, en particulier notre nouvelle machine "Variété" et toutes autres machines à bois.

Jusqu'au 1er janvier prochain, nous accorderons à tout acheteur au comptant qui se présentera avec ce COUPON D'ANNONCE, ou nous l'enverra par la maille avec sa commande, un es-compte de 10 p. c. sur les machines et 20 p. c. sur les fournitures ou accessoires.

De cette façon, les acheteurs seront payés de leur attention, tout en nous aidant à établir quel est le meilleur annonceur.

Nous continuerons aussi à vendre à des conditions de paiements faciles, à ceux qui ne peuvent payer tout comptant.

Qu'on n'oublie pas que nous avons toujours les outillages et fournitures de fromageries et beurrieres: aussi de belles occasions en fait de machines de seconde main.

Il ne faut pas manquer d'écrire et de venir avec ce coupon.

**La Cie Chs.-A. Paquet Ltée,**

No. 93 à 103, rue Dalhousie, coin rue de la St-Jacques  
LA VIGIE QUEBEC.

GRATIS CETTE JOLIE GRATIS

**PLUME-FONTAINE**

EN OR, 14 K. VALEUR \$2.50

offerte gratuitement comme cadeau du Jour l'An

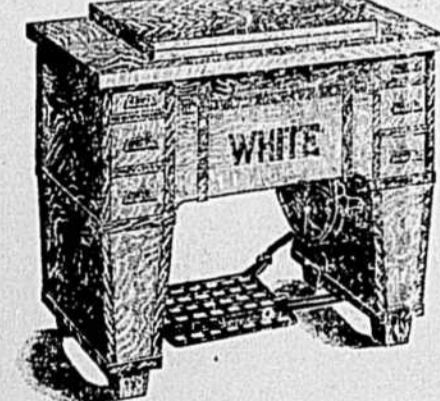


A toute personne faisant l'achat d'un de nos moulins à coudre

**WHITE ou MODERN**

A tout acheteur d'un de nos moulins à coudre d'ici au 31 décembre 1910 cette magnifique prime est gratuitement offerte aux conditions suivantes: Achetez à notre magasin ici à Québec, à nos succursales ou de nos agents, un de nos célèbres moulins à coudre "White ou Modern".

Donnez votre commande avant le 31 décembre.



Tout en bénéficiant de cette riche prime vous aurez l'avantage de vous procurer la machine à coudre la plus perfectionnée, la plus solide, la plus tendre, la plus silencieuse et la plus avantageuse sous tous les rapports.

Possédant une garantie responsable. Fabriquée par la WHITE SEWING MACHINE Co., Cleveland, Ohio.

Nous importons spécialement cette machine des Etats-Unis afin de procurer à nos clients ce qu'il y a de plus perfectionné aujourd'hui.

Nous vendons au comptant et à termes. Demandez nos prix.

BONS AGENTS requis dans toutes les paroisses où nous ne sommes pas déjà représentés.

**P.T. LEGARE**

273-287 ST PAUL ST  
32-38 ST VALIER ST  
QUEBEC

**Demandez nos prix pour**

BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES, CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES, TUYAU DE GRES et de FONTE, MATERIAUX DE CONSTRUCTION et PLOMBERIE.

**U. F. DROUIN & CIE**

161 et 180 RUE ST-PAUL Phone 2491  
Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

**LA Compagnie VIGIE**

(Incorporée par lettres patentes)

8, rue Collins, Haute-Ville

QUEBEC

**EDITEURS DE LA VIGIE**

Le seul Journal français Quotidien du matin à Québec

**Avis aux Annonceurs**

Toutes annonces parvenues au bureau avant 9 h. p. m. seront insérées dans l'édition du matin

**Atelier Typographique**

Matériel Entièrement Neuf

**IMPRESSIONS DE TOUS GENRES:**

Grandes affiches, Prospectus de Compagnies, Circulaires Commerciales, Factums d'avocats, Formules et Blancs, Livres et Brochures, Typographie en Couleurs, Etc., Etc.

Exécutés avec le même soin de toilette que notre journal

Adressez toutes commandes

**LA VIGIE**  
QUEBEC



# Les élections anglaises

## MAJORITE MINISTERIELLE 96

### Fin des élections lundi

Londres, 15.—Voici le dernier rapport des résultats connus à 7 h. ce soir :

Libéraux.....	236
Nationalistes Redmond....	64
O'Brien.....	9
Ouvriers.....	40
Unionistes.....	349
Majorité.....	257

Il reste encore 60 élections à faire. Les dernières se feront lundi prochain le 19.

On peut dès à présent réaliser que la majorité libérale du gouvernement Asquith sera la même qu'au dernier parlement.

(Plus récent)

Londres, 15.—Les derniers rapports sont comme suit :

Libéraux.....	240
Nationalistes Redmond....	64
O'Brien.....	9
Ouvriers.....	40
Unionistes.....	343
Majorité.....	257

# Au club Belcourt

## DISCOURS MAGISTRAL DU MINISTRE DE LA MARINE

### Les élections générales auront lieu en 1912

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 15.

L'assemblée d'hier soir au club Belcourt s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les députés de la ville y ont adressé la parole. Mais le principal orateur de la soirée a été l'hon. M. Brodeur, qui a prononcé un grand discours sur la question de la marine de guerre, devenue nécessaire pour la défense de nos richesses, de nos pêcheries et dont le principe tel que posé a été voté par la chambre en mars dernier. Le ministre a fait l'histoire complète de la question et explique toutes les raisons qui ont pour ainsi dire, forcé le gouvernement à établir la marine de guerre et dont les principales sont la prodigieuse augmentation de nos richesses, le progrès merveilleux de pays et le retrait par l'Angleterre de ses croiseurs des Eaux Canadiennes.

Depuis 1860, l'Angleterre a, petit à petit, retiré ses troupes du sol Canadien, nous confiant par là, la défense du territoire. De là est venue la création de la milice, petit à petit, les garnisons Anglaises ont laissé le pays et ont été remplacées par des garnisons de soldats Canadiens.

Sir Wilfrid Laurier, lors de la conférence de 1902 à Londres, refusa de consentir à ce que le Canada payât tribut à l'Angleterre, mais annonça que si le temps était arrivé pour le Canada de défendre ses côtes et protéger son commerce, que le pays verrait à se créer une milice canadienne, contrôlée par le gouvernement Canadien. Tous les Canadiens qui ont à cœur le maintien de leur autonomie doivent approuver cette politique.

Lors de la conférence de 1907, le parti libéral n'avait pas les rênes du pouvoir en Angleterre et on ne favorisait plus la contribution directe, mais on laissait aux colonies le privilège de se défendre elles-mêmes. L'honorable M. Brodeur rappelle qu'il assistait avec sir Wilfrid Laurier à cette conférence et que tous deux, ils se sont opposés à toute autre chose qu'à notre défense par nous-mêmes.

Le 29 mars 1909, une résolution unanime du gouvernement Canadien—Libéraux, Conservateurs, Nationalistes et Ouvriers, votant pour—était adoptée, favorisant l'établissement d'un service naval Canadien.

"Nous n'avons pas besoin dans nos rangs, dit M. Brodeur, de ces castors, denégriers, colomniateurs et menteurs publics qui n'ont pas même l'esprit d'accorder leurs violons pour le combat."

Son discours a été fréquemment applaudi.

Comme détail important, il a annoncé les élections générales pour 1912.

**TABAC CHAMPLAIN**  
A fumer et chiquer

# Parlement fédéral

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, Ont., 15.— Un grand nombre de banquettes sont vides aujourd'hui. C'est l'approche de la vacance de trois semaines qui commencera demain.

Sir Wilfrid Laurier présente un bill, concernant les banques du Canada.

Après quelques petites affaires purement routinières, le Colonel Hughes souleva toute une affaire sur la signification du mot fraction qui, prétend-il, doit être toujours pris en mauvaise part, tandis que l'hon. M. Brodeur en réponse à une interpellation, il y a une couple de jours, avait déclaré devoir désigner simplement une agglomération d'hommes.

Le Colonel désire que la signification de ce mot soit clairement établie, tandis qu'à l'amusement de tous, M. Brodeur répond que la chambre n'est pas l'Académie Française et que les discussions académiques n'y sont pas de mise.

L'incident est vide, mais le Colonel se lève de nouveau pour taquiner le gouvernement au sujet des déclarations du commandant Roper et qui ont occupés la presse pendant des mois. Le ministre de la Marine se contente de répéter ce qu'il a déjà dit, à savoir qu'il n'est pas responsable des opinions personnelles du commandant Roper ou autres.

Plusieurs députés se plaignent d'articles de certains journaux, qu'ils déclarent injurieux. Puis, M. Roy, député de Montmagny, se plaint que dans le rapport du Hansard, de la séance du 12 décembre, on lui fait dire que ses électeurs sont moins intelligents que ceux des autres comtés. Cela constituant une grande injustice contre lui, car jamais, il n'a traité d'une telle façon ses électeurs. "Ce serait, dit-il, me donner à moi-même un singulier certificat, que de me proclamer le représentant des personnes que je pourrais impunément qualifier de la sorte." Il insiste pour que la page incriminée du rapport officiel de la chambre soit corrigée de façon à ce que le mot "moins" soit remplacé par le mot "autant". Il insiste aussi sur d'autres rectifications dans le Hansard, il désire que ses paroles soient rapportées telles qu'il les a prononcées.

M. Staples se plaint que le département des douanes refuse de répondre à toutes les questions qu'il lui pose et demande qu'on ne lui cache rien.

L'hon. M. Patterson répond que ce n'est pas son département qui fait la loi, mais bien le parlement, qu'il y a certains documents d'une nature tellement confidentielle que la loi défend de les communiquer au public, excepté par un ordre de la cour. Les documents demandés par M. Staples tombent sous cette catégorie, car il s'agissait de renseignements expédiés par des particuliers et personne autre que les intéressés directement, n'a le droit d'en prendre connaissance, excepté par ordre de la Cour.

Après quelques remarques de part et d'autres, la chambre se termine en comité général.

Incidentement, durant la séance de l'après-midi, l'affaire Sheldon, le courtier en fuite, qui s'est en ces derniers temps, rendu si tristement célèbre à Montréal, est venue sur le tapis.

Le député d'Ambton est, MM. Chisholm, le Colonel Hughes, M. Haggart, etc, après avoir relaté au long la triste aventure Sheldon, tiennent le gouvernement responsable du fait que Sheldon a pu éviter le châtimement de ses vols.

Ils prétendent que Sheldon, ayant fait servir la poste à des fins illégales, le gouvernement devait le poursuivre sans délai et le punir et que n'ayant pas fait, le département des postes est responsable. Dans un vigoureux discours en réponse à ces messieurs, l'hon. Jacques Bureau, solliciteur-général, a mis les choses au point. Il dit que toute la question est de savoir si oui ou non, Sheldon a fait servir la poste à des fins illégales. C'est ce que ces messieurs n'ont pas prouvé. De sorte que toute leur argumentation ne repose sur aucune donnée certaine et tombe d'elle-même. Bien que passées par les autorités fédérales, c'est-à-dire le parlement, les lois criminelles sont mises en force par les provinces. Il restait alors à ceux que se croient si clairvoyants, qui comprennent tout par intuition, d'avertir les autorités de la province d'Ontario, qu'un vol organisé se commettait lorsque Sheldon opérait à Hamilton ou London. Ne l'ayant pas fait, ce sont eux qui ont les véritables accessoires à l'affaire et non pas le département des postes. Il n'est informé que la malle a servi aux fins de Sheldon



Mme Simonne Rivière

Mezzo-Soprano de grand talent et comédienne parfaite, qui a remporté de grands succès à Montréal et que nous entendrons dans la troupe d'Opéra

et il n'est pas prêt à admettre que la chose s'est faite sans en avoir la preuve. Dans tous les cas, une fraude gigantesque a été commise, des procédures ont été prises par les autorités compétentes, c'est-à-dire le procureur-général de la province de Québec. Si Sheldon n'a pas été arrêté, c'est qu'on n'a pas pu le trouver encore. Ce n'est qu'une question de temps évidemment.

Résumé : On reproche au département des postes, d'avoir toléré que les malles de Sa Majesté servissent à des fins illégales. On a fait là-dessus tout un sujet d'attaques contre le gouvernement et on n'a pu réussir à prouver le fait.

La discussion s'est ensuite continuée jusqu'à six heures sans incidents nouveaux.

Pour pouvoir soulever l'incident, M. Armstrong avait eu soin de proposer l'ajournement de la chambre, signe de scènes d'obstruction.

C'est M. Lancaster qui a prononcé, sur la question, la dernière parole avant l'ajournement à six heures.

Dès huit heures, à la reprise de la séance, M. Lancaster reprend son discours sur l'affaire Sheldon sur un ton qui a dû tinter les oreilles du fuyard et cela dure une autre demi-heure et la discussion se continue.

Sir Wilfrid a jeté de l'eau froide sur tout le zèle de l'opposition en disant que le gouvernement fédéral n'a rien à voir dans l'administration de la justice et que les seules attributions qu'il a conservées consistent à soumettre les lois au parlement qui les passe ou les rejette à son gré.

Puis la motion d'ajournement ayant été retirée, le prétexte de discussion sur l'affaire Sheldon ou autre hors d'œuvre disparut et la Chambre se forma en comité général sur le bill concernant les heures de travail pour les travaux publics ou autrement dit la journée de huit heures.

Cette mesure qui est de nature à soulager le travailleur d'une partie de son fardeau de chaque jour est présentée par M. Verville et reçoit l'appui du gouvernement et de la députation libérale, notamment de celle du district de Québec. A l'avenir, aucun entrepreneur de travaux publics n'aura le droit de faire travailler plus de 8 heures, constituant une journée et ce au salaire courant, les heures supplémentaires de travail devant être payées en sus. Voici textuellement les principales clauses du bill dont la discussion a menacé d'être longue, dès le début, parce que l'opposition, sous prétexte de la prolonger, veut tirer le bill ou le morceler.

5.— Il ne sera demandé, ni permis à aucun journalier, ouvrier ou artisan à l'emploi du gouvernement, qu'il soit engagé ou non pour des travaux publics de travailler plus de huit heures par jour de l'année, sauf dans les services de transport ou dans des cas d'urgence extraordinaire.

6.— Tout contrat d'entreprise auquel le gouvernement du Canada est partie et qui implique l'emploi des journaliers, d'ouvriers ou d'artisans, doit stipuler que nul journalier, ouvrier ou artisan à l'emploi de l'entrepreneur

ou du sous-entrepreneur ou d'autre personne affectant ou entreprenant d'effectuer la totalité ou une partie de l'entreprise visée au contrat, n'aura la liberté ou ne sera obligé de travailler plus de huit heures par jour civil, excepté dans les cas d'urgence extraordinaire.

7.— Tout contrat de l'espèce passé à l'avenir, doit stipuler que à moins que la personne ou corporation qui l'exécute ou l'effectue ne se conforme aux dispositions de la présente loi, le dit contrat sera nul et cette personne ou corporation n'aura droit de rien recevoir, non plus qu'aucun fonctionnaire, agent ou employé du gouvernement du Canada n'effectuera ni n'autorisera de paiements sur les fonds dont il a la charge ou qu'il relève de son autorité à la dite personne ou corporation, pour ouvrage fait en exécution du contrat ou se rattachant au contrat dans l'exécution duquel sont violées les dispositions de la présente loi.

8.— Les salaires à payer à tous journaliers, ouvriers ou artisans soumis aux dispositions de l'article "6" seront les salaires journaliers courants dans la localité où les travaux ou l'ouvrage sont exécutés.

La raison donnée par les Tories contre ce bill, c'est que son adoption signifierait une augmentation considérable dans le coût des travaux publics. Mais on sait que leur passé contient peu d'exemples où ils aient manifesté tant de sollicitude pour l'économie dans les affaires publiques. La véritable raison, c'est d'empêcher le gouvernement de faire du bien aux ouvriers.

A la suggestion de M. Verville, lui-même, le promoteur du bill, quelques amendements y seront apportés.

Au cours de la discussion, l'honorable MacKenzie King a fortement exprimé ses sympathies pour le bill.

La chambre s'ajourne à 12 h. 10 a. m.

Ligue anti-tuberculeuse

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Stella McGreevy a été choisie comme garde-malade de la ligue anti-tuberculeuse. Mlle McGreevy a obtenu avec distinction son brevet au Royal Victoria Hospital. Elle a été assistante surintendante du Nurse Home à Montréal et pendant huit ans, a soigné les malades à la plus entière satisfaction des médecins en vue qu'elle a servis.

Cette nomination faite à l'unanimité par le comité des Dames a été ratifiée l'autre soir à la réunion générale de la Ligue, par tous les médecins présents.

Dès le mois de janvier, la garde-malade commencera des visites à domicile, instruisant les tuberculeux sur les premiers soins à prendre et faisant des rapports. Nous félicitons la Ligue sur ce premier pas en faveur d'une oeuvre qui a l'approbation de tous.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

# LE BUREAU DE CONTROLE D'OTTAWA VIVRA

## Des échevins embarrassés

Ottawa, 15.— Le Board of Trade d'Ottawa a adopté une résolution déclarant qu'il ne serait pas dans l'avantage de la cité, d'abolir le système actuel du bureau de contrôle, cette résolution a reçu l'approbation générale moins une voix, celle de l'ancien échevin Kilt.

Plusieurs membres du Board of Trade sont d'opinion que les échevins qui ont voté l'argent causant le déficit de 1910, sont déqualifiés et le sujet sera discuté à une autre séance avant les élections générales.

## Le juge Letellier

Le Devoir a publié l'aimable note suivante :

Le 3 décembre courant, M. le juge Blaise Letellier siégeait pour la première fois depuis sa nomination en remplacement de M. le juge Gagné.

Pour les avocats, M. le juge Letellier n'était pas un inconnu.

M. Pierre D'Auteuil, l'un des anciens de la profession, se fit l'interprète de ses confrères; sobriement et délicatement, M. D'Auteuil souhaita la bienvenue à M. le juge Letellier, disant quelle confiance le barreau reposait en lui et rendant un juste tribut d'hommages au juge défunt, l'hon. M. Gagné, dont la science légale a jeté beaucoup d'éclat sur le district. Chicoutimi et Saguenay peut se vanter d'avoir donné à la magistrature des magistrats comme le juge Routhier et le juge sir Elzéar Taschereau et des avocats qui ont compté et qui comptent encore parmi les meilleurs du barreau de la province.

M. le juge Letellier a répondu avec un tact exquis.

Trois jours d'audition lui ont suffi pour entendre une vingtaine de causes."

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel



Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministère des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi 13 janvier, 1911, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Fox River et Grande Grève, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

On pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté et l'on pourra se procurer des formulaires de soumission au bureau de poste de Fox River et Grande Grève, aux bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON, Surintendant.

MINISTÈRE DES POSTES  
DIVISION DES CONTRATS DE LA MALLE  
Ottawa, le 24 novembre, 1910.

## QUELS CIGARES ACHETER !

Les marques ci-dessous offrent les meilleures garanties étant manufacturées de tabacs importés seulement :

- LA FLOR EMINENTE,
- PRIMEROS,
- LA DELICIA (nouveau cigare),
- EL DIAMANTE,
- GOLD STAR,
- WAS-CONOMBUS,
- DRAPEAU-NATIONAL,
- LITTLE BOUQUET.

Lisez les garanties sur boîte de cigare de la manufacture.

**H. D. BARRY,**  
QUEBEC

## AVIS

Avis est par les présentes donné que les Prévoyants du Canada demanderont à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, un acte amendé sa charte aux fins de maintenir le Conseil de Surveillance, pourvoir au remplacement des Directeurs, etc.

ANTONI LESAGE,  
Secrétaire-Trésorier.

## Association des débitants de Vins et Liqueurs de Québec

Québec, 15 décembre 1910  
Il y aura assemblée des Débitants licenciés de vins et liqueurs de la Cité de Québec, vendredi le 18 décembre à 7.30 hrs p. m. Le but est pour donner lecture des amendements aux règlements qui seront proposés à l'assemblée annuelle.

Il est de l'intérêt de tous d'y être présent.

Par ordre,  
LOUIS BERTIN,  
Secrétaire.

# Les PREVOYANTS DU CANADA

## Assurance FOND DE PENSION

### ETAT DES AFFAIRES AU 30 NOVEMBRE 1910

Sections établies dans la Province.....	138
Nombre de sociétaires.....	7,572
Nombre des parts de pension.....	16,951
Total de l'actif au 30 novembre 1910.....	\$86,543 00

ANTONI LESAGE,  
Gérant-général.

Comme étrennes rien ne vaut une pension des Prévoyants du Canada.

BUREAU-CHEF :— 139, rue St-Pierre, . . . . . QUEBEC

Agents généraux pour Québec { Théo. Leclerc, 240 rue St-Joseph  
S. Côté, 93 rue St-Michel.  
Bureau de Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie".

CHS. H. QUERY, gérant

Téléphone 1005 COUPE GARANTIE

## L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour

**\$1.00 PAR MOIS**

54, Cote du Palais. Haute-Ville

# LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

Fournitures et matériel complet de Beurreries et Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à Beurre et à Fromage, etc.

Entrepot: No 11 rue Ramsay, Québec

Coin de la rue St-Paul

**ERNEST L. COTE, Agent**

Demandez nos prix . . . . . Tel. 3386

# AU MAGASIN CENTRAL

## CADEAUX UTILES

Si vous voulez satisfaire au suprême degré la personne à qui vous faites un cadeau, donnez-lui quelque chose d'utile. Nous avons une grande quantité de marchandises utiles pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An. Venez visiter notre établissement avant d'aller ailleurs. Vous y trouverez tout ce qu'il faut pour plaire à vos parents et amis.

## LIGNES SPECIALES

Imitation de Sealette Unie	
Valeur de \$5.50 pour	\$3.13
" " 6.00 "	3.79
" " 9.75 "	6.29

Caracul blanc  
Valeur de \$2.50 pour \$1.69

Couverte rouge valeur \$1.25 pour 99c

Rideaux a la paire de 3 1/2 vgs.	
Valeur \$1.10 pour	84c.
" \$1.50 "	\$1.13
" 3.40 "	2.69

# J. P. Paré

172-176 rue St-Jean